



***Avis d'appel public à la
concurrence***

***Marché de prestations d'entretien
des locaux***

Identification de la collectivité :

Commune de Pamiers
1, place du Mercadal - 09100 Pamiers

Renseignements d'ordre administratif, d'ordre technique, adresse de retrait des dossiers et de remise des offres :

Commune de Pamiers - Direction de la Commande Publique
1, place du Mercadal - BP 70167 - 09101 Pamiers cedex
Tél : 05 61 60 95 28 ou 05 61 60 95 43 - Fax : 05 61 60 94 87 - E-mail :
commande.publique@ville-pamiers.fr

Le dossier de consultation peut être retiré sans frais sur les sites www.ville-pamiers.fr, rubrique Commande Publique et sur le profil acheteur www.achatpublic.com.

Objet du marché :

Marché de prestations d'entretien des locaux suivants :

Ecole primaire des Canonges

Ecole maternelle Gabriel Fauré

La Maison des jeunes et de la culture (MJC)

Notification et période d'exécution du marché :

Le marché devrait être notifié dans le mois suivant la date limite de réception des offres.
Son exécution interviendra dans les conditions stipulées au cahier des charges

Procédure :

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 27 du décret n° 2016-306 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Type de marché :

Marché de prestation de services

Numéro de marché :

2016/041IBAEL00

Nomenclature :

Classification C.P.V. : 75200000-8 Prestations de services pour la collectivité

Pièces constitutives du marché :

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité décroissante prévu à l'article 4.1 du CCAG-FS :

1 -Pièces particulières

- L'Acte d'Engagement (AE)
- Le présent Cahier des Charges
- La décomposition du prix global forfaitaire
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux prestations objet du marché, si celui-ci vise ce cahier
- Le Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) applicable aux prestations objet du marché, si celui-ci vise ce cahier
- L'offre technique et financière du titulaire
- Les actes spéciaux de sous traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché

2 -Pièces générales

Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.-F.C.S.) paru au Journal Officiel du 19 mars 2009.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

- Les prix sont établis dans les conditions prévues au cahier des charges,
- Le mode de règlement est le mandat administratif,
- Le délai de paiement est de 30 jours. En cas de dépassement du délai global de paiement, les intérêts moratoires seront majorés conformément au décret du 31 mars 2013,
- La monnaie de compte du marché est l'euro.

Sélection des offres ou critères de sélection :

Les critères sont notés de 0 à 10, 10 étant la meilleure note, 0 la plus mauvaise

Les critères non renseignés se verront attribuer la note 0

- **Prix H.T.** à la journée au vu de la décomposition du prix global forfaitaire DPGF (note inversement proportionnelle au prix ; la meilleure note étant attribuée au prix le plus bas): 60 % suivant la formule ci-dessous :

offre la moins disante x 0.6

offre du candidat

- **Qualité technique** appréciée au travers du mémoire justificatif, de l'offre technique : 40% se décomposant en sous-critères comme suit :
- 50% mise en œuvre de la prestation – nombre d'équipements et plages horaires d'intervention
- 50% Mise en œuvre du contrôle qualité

Documents à fournir :

Le candidat fournira les éléments suivants :

- L'acte d'engagement complété et signé,
- Le mémoire justificatif (répondant aux critères de sélection),
- La DPGF (**décomposition du prix global forfaitaire**) qui ne pourra pas être modifiée dans ses colonnes - unité et quantité annuelles
- Une attestation d'assurance professionnelle,
- Tous justificatifs de la compétence et de la capacité du candidat à exécuter le marché dans les règles de l'art,
- Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ou équivalents (attestations sur l'honneur).

NB : les offres qui ne contiendraient pas l'intégralité des documents énoncés ci-dessus ne pourront pas être prises en considération.

Condition de réception - Délai de validité des offres :

- Les offres doivent être exclusivement rédigées en français.
- Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Les offres doivent être envoyées par courrier recommandé avec avis de réception, ou remises contre récépissé, à l'adresse suivante : Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique – 1, place du Mercadal – B.P. 70167 – 09101 Pamiers cedex ou par voie électronique.
- Toutes les offres reçues recevront une réponse.

Contenu du Dossier de Consultation :

- Le présent règlement de la consultation,
- Le cahier des charges,
- Décomposition du prix global forfaitaire DPGF
- Le cadre de l'acte d'engagement,
- Formulaire DC1 (lettre de candidature) et la notice explicative,
- Formulaire DC2 (déclaration du candidat) et la notice explicative

Date de mise en ligne de l'avis :

Lundi 19 septembre 2016

Date limite de réception des offres :

Vendredi 7 octobre 2016 à 17 heures en Mairie de Pamiers, Direction de la Commande Publique.